

# La LDH va-t-elle poursuivre Colombani pour incitation à la haine raciale contre les Anglais ?

Comme on le sait, Pierre Cassen et Pascal Hilout, respectivement directeur de la publication et rédacteur de Riposte laïque, sont actuellement poursuivis pour « provocation à la haine raciale » en raison de deux articles publiés dans ces colonnes. L'un d'eux daté du 11 octobre 2010, et intitulé « *Pourra t'on vaincre l'offensive islamiste par les seuls moyens démocratiques ?* » comportait entre autres un passage dans lequel étaient décrits un certain nombre de comportements hostiles voire violents qui pourraient être imputés à des personnes issues de l'immigration, notamment d'Afrique du Nord : émeutes de 2005, agressions racistes anti-blancs, attaque armée d'un autobus, chansons violemment anti-françaises, etc... Ce passage (avec d'autres) a fait bondir la vertueuse Ligue des Droits de l'Homme (c'est-à-dire des Droits de l'Immigré et du Musulman, car c'est désormais sa seule raison d'être), qui a déposé une plainte pénale, laquelle, instruite par le Parquet de Paris, a débouché sur la procédure correctionnelle actuellement en cours devant la 17<sup>e</sup> chambre du T.G.I., l'audience étant prévue le 3 février 2012. D'autres associations « anti racistes » se sont par la suite constituées partie civile, car on n'est jamais trop nombreux pour traquer la peste brune qui menace la Chance-Pour-La-France. Et puis il y a peut-être quelques sous à glaner, ce qui ne ferait pas de mal en ces temps de rigueur budgétaire où les aides publiques aux « anti racistes » se font plus parcimonieuses (oh, gageons que cela ne durera pas, sauf aggravation très sérieuse de la situation économique).

Le message envoyé par les dites associations est donc celui-ci : imputer des comportements violents à des personnes d'une certaine origine, religion, nation, ethnie, race, constitue une provocation à la haine raciale (largo sensu). Pourtant Eric Zemmour a été relaxé de ce chef après avoir affirmé que « la plupart des trafiquants sont noirs ou arabes », sa condamnation ayant été motivée par d'autres faits. Il est vrai que celle-ci est postérieure (18 février 2011) à la plainte de la LDH contre R.L. (21 décembre 2010).

Soit. Mais alors on est en droit de s'attendre à ce que la règle joue en faveur de tous ou contre tous. Est-ce bien le cas ? Nous savons bien que non. Les cas de racisme anti-blanc ou anti-occidental abondent, et seule l'omertà d'une presse complice permet aux « anti racistes » de prétendre qu'il s'agit d'une invention de l'extrême droite.

Voici un nouvel exemple de racisme ou xénophobie à géométrie variable que je soumetts à la narine sensible des belles âmes, laquelle comme on le sait se fronce au moindre propos « nauséabond ». Il émane du journal en ligne Slate.fr, créé en 2009 par Jean-Marie Colombani, ancien directeur du Monde, et qui s'inspire du site américain Slate.com, lequel détient une partie du son capital. Slate.fr publie des articles qui lui sont propres, et des articles de Slate.com traduits en Français.

Les textes sont de qualité, un peu longs mais argumentés, bien écrits, l'anecdotique est banni au profit de l'analyse. La proximité avec le grand quotidien que dirigea Colombani est évidente. Y compris hélas pour l'orientation bobo. L'immigration-chance-pour-la-France y est un dogme, l'islamophobie est le dernier avatar du racisme. On ne sera pas étonné de trouver au sein de l'équipe dirigeante (Président du Conseil de Surveillance, et par ailleurs cofondateur) Jacques Attali, thuriféraire de l'islam « présent sur notre territoire avant le christianisme », et qui est « un atout extraordinaire pour la France ».

Dans son numéro du 27 août dernier, le journal en ligne bien-pensant publie la traduction d'un article américain dont le

titre ne peut que sauter aux yeux : « Les Britanniques ont toujours été des brutes », et qui se veut une analyse de la société britannique à la lumière des récentes émeutes urbaines. Après avoir d'abord passé la pommade (il y a des citoyens courageux, comme cette brave mère de famille qui a apostrophé des émeutiers), on en vient à ce qui justifie le titre : la perfide Albion est porteuse de germes de violence depuis toujours.

Cela commence par une question : « Et pourtant, la raison pour laquelle tant de Britanniques apprécient également de maltraiter et d'estropier des étrangers, de détruire ou d'endommager des bâtiments notables (probablement sans savoir qu'ils le sont) et de prétendre venir en aide à des touristes étrangers blessés pour mieux dévaliser le contenu de leur sac à dos reste une question ouverte. ».

Le propos est donc clair : 1) les Britanniques sont violents  
2) Pourquoi ?

Et de poursuivre, en donnant d'autres exemples de la supposée violence des britanniques : les romans de Dickens, les films comme « Orange mécanique » ; les affrontements des années 60 entre les Mods et les Rockers ; les quartiers « où il valait mieux ne pas s'aventurer » il y a déjà des décennies ; « les lois qui ne sont jamais appliquées, les brutes qui se baladent librement en ricanant », sans oublier « la plus répugnante des exportations de la Grande-Bretagne: la mobilisation d'énormes escouades d'immondes souïards à des matchs de foot ».

Les violences ethniques de ces dernières années ne sont pas oubliées, mais présentées en fin d'article sans aucun commentaire spécifique, le lecteur donc est prié d'y voir une simple prolongation de la violence précédemment décrite.

Si l'auteur n'était pas d'origine anglaise, on pourrait croire que certains américains n'ont pas encore soldé leurs comptes avec l'ancien colonisateur, et on est presque étonné de ne pas lire le rappel des exactions britanniques pendant la guerre d'indépendance, comme l'enfermement dans les bateaux-prison de New York où périrent à petit feu 12 000 patriotes.

L'article reproché en justice à Riposte laïque ne va pas aussi

loin, se contentant d'énumérer un certain nombre de faits divers dans lesquels ont été impliqués des délinquants d'origine immigrée, notamment musulmane.

Voilà ce qu'on aurait pu écrire pour rivaliser avec l'article de Slate.fr. En titre : « Les Algériens ont toujours été des brutes ». Dans le corps de l'article : le rappel de la piraterie algérienne en Méditerranée jusqu'en 1830 à laquelle la conquête française a mis fin, ce qui valut à notre pays les félicitations des grandes capitales européennes à l'exception de Londres, notre grande rivale. L'esclavagisme alors pratiqué par l'Algérie. Les viols massifs commis par les troupes coloniales – essentiellement nord-africaines – en Italie après 1944. La violence souvent barbare des Algériens pendant et après la guerre d'indépendance : la lutte entre FLN et MNA qui fit environ 10 000 morts dans les rangs algériens, et dont le l'épisode le plus connu est celui du massacre du village de Melouza le 28 mai 1957 (plus de trois cents habitants massacrés à coup de pioche, de hache, de couteau) ; les harkis mutilés, éviscérés, ébouillantés vifs ; les 100 000 à 200 000 morts estimés de la guerre à l'islamisme commencée en 1991...

On terminerait ce tour d'horizon avec la délinquance (souvent violente) dans la communauté maghrébine – notamment algérienne – en France, que les bien-pensants ne cherchent même plus à nier, essayant de la justifier par les éternelles excuses sociologiques. On rappellerait que ce n'est pas nouveau : dans son livre « C'était de Gaulle » (Gallimard 1994) Alain Peyrefitte relate le Conseil des ministres du 2 mars 1966 au cours duquel le Garde des Sceaux Jean Foyer fait le point sur la situation pénitentiaire : « *la population pénale augmente plus vite que la population. Un cinquième est composée d'étrangers, notamment maghrébins. Un algérien sur 130 est en prison* ». On préciserait que si aujourd'hui un français sur 130 était en prison , ils seraient... près de 500.000 (or en 2011 il y a environ 65 000 prisonniers en France).

En on conclurait comme Slate.fr en attribuant toute cette

violence à une sorte d'atavisme chez les Algériens, ou à des traits constitutifs de la société algérienne.

Combien de jours se seraient-ils écoulés avant qu'un tel article soit l'objet d'une plainte à la diligence d'une association « anti-raciste » bien vite suivie d'un renvoi en correctionnelle ?

Beaucoup moins que pour l'article qui est actuellement reproché à RL, avec un autre (« occupation » de l'espace par les prières musulmanes). Et les cris d'orfraie des bien-pensants auraient été inversement proportionnels au silence assourdissant qui accompagnera le texte que je viens d'évoquer.

Je pose quand même la question à la LDH : quand allez-vous déposer plainte contre Slate.fr, ou plus exactement son directeur de publication Jean Marie Colombani, et l'auteur de l'article Christopher Hitchens ? Vous pouvez répondre sur votre site, j'y serai attentif.

**Jean de la Valette**